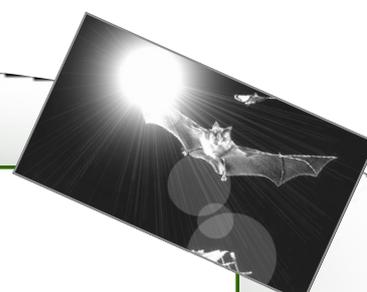


Avril 2008

LA BARBASTELLE DU SOMMET

Conseil Municipal du Monestier

Le p'tit bulletin N° 1 Avril 2008



LE DEBUT D'UNE BELLE AVENTURE ?

Et puis, au conseil municipal, on s'est dit que ce serait sympathique de communiquer avec les Mounitaires au sein d'un p'tit journal. Un bulletin modeste et libre de parler de tout, d'être édité quand il veut, de servir de relais pour tous ceux qui ne sont pas là tout le temps. Ouvrir aussi un espace aux anecdotes, aux

petites annonces, à toutes nouvelles idées et/ou envies...

Pourquoi la « Barbastelle » ? Parce que cet étrange mammifère volant affectionne nos 800m d'altitude et sa présence nous honore puisqu'elle ne s'épanouit qu'à l'air pur. Mais nous parlerons d'elle de façon plus approfondie dans un autre numéro.

Après quelques jours sous la neige et la pluie, elle doit se languir des doux rayons du printemps et du retour des papillons de nuit...

Voici donc le premier numéro d'une série que nous souhaitons longue.

N'hésitez pas à nous contac-

ter pour toutes idées d'articles. Vous avez peut-être fait un voyage, vu un film, rencontré des gens... Vous avez une passion, un besoin, une envie et vous voulez en faire part. N'oubliez pas de signer vos articles et de laisser vos coordonnées et on se chargera de la mise en page.



« En avril, ne te découvre pas d'un fil ! »



Dans ce numéro :

Informations générales	2
Les projets du conseil	3
Petites annonces	3
Nous contacter et Jeux	4

Sommaire :

- Vous trouverez les personnes du conseil municipal en charge des différentes délégations, les projets à l'étude, les annonces du conseil en attendant les vôtres.

Foire de la St Georges au Monestier le 27 Avril

Réservez votre date ! Dimanche 27 avril, toute la journée, au centre du village, venez nombreux découvrir les exposants de la foire. Artisanat, alimentation, outillage, plantes... Bref, tout ce qu'il faut pour se faire plaisir et préparer le printemps.

Des randonnées pédestres

de différentes difficultés, permettront à chacun de prendre un bol d'air pur. La météo prévoit du soleil !!!

Un petit questionnaire sera à la disposition de tous afin de recueillir vos avis et envies et faire évoluer au mieux cette manifestation sympathique.



Les délégations

Commissions :

- FINANCES : Denis Sauze, Florent Duranton, Claude Cros, Marina Ferreira.
- EAU ET ASSAINISSEMENT : Denis Sauze, Florent Duranton, Marianne Vergne, Marina Ferreira.
- FORET : Denis Sauze, André Bruchon, Noël Pellardy, Sabine Moulin.
- TRAVAUX (voirie, batiments, urbanisme) : Denis Sauze, Florent Duranton, Claude Cros, Marina Ferreira, Sabine Moulin, Philippe Prudhomme.
- CCAS : Denis Sauze, André Bruchon, Noël Pellardy, Sabine Moulin et Marie Richard, Josiane Duranton, Odile Cros, Dominique Prudhomme, Émile Burgarella.
- COMMUNAUTE DE COMMUNE : Denis Sauze, Marianne Vergne.

- APPEL D'OFFRE : Denis Sauze, Florent Duranton, Claude Cros, Marina Ferreira.
- SCHEMA DIRECTEUR (projet d'aménagement du territoire sur l'ensemble du bassin) : Denis Sauze.
- PRESSE ET COMMUNICATION : Marina Ferreira, Marianne Vergne.
- S.P.A.N.C (Assainissement non collectif) : Marina Ferreira.
- ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE : Marina Ferreira.
- SYNDICAT DES 3 RIVIERES : André Bruchon.
- SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ENERGIE : Claude Cros.
- OFFICE DU TOURISME : Phi-



lippe Prudhomme.

- PREVENTION ROUTIERE : André Bruchon.
- INFOROUTES : Denis Sauze
- DECHETS DES MENAGES : Denis Sauze

Informations générales

Le conseil municipal a approuvé le budget de la commune avec 8 voix pour et une abstention. Il n'y a pas de changement ni d'évolution majeurs pour l'instant. L'ensemble des taxes restent inchangé (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti et taxe professionnelle). Le taux communal concernant la taxe d'habitation n'a pas été modifié depuis 1995.

Le conseil a également approuvé les délégations aux adjoints, les indemnités de fonction et les subventions aux différentes associations.

Nous rappelons, que le conseil municipal est ouvert au public. Vous pouvez donc y assister. Les horaires sont sur

le panneau d'affichage. Vous ne pouvez intervenir que si la parole vous est donnée. Si vous souhaitez que l'on traite un sujet vous concernant, vous devez, au préalable faire parvenir un courrier en mairie.

Certains documents peuvent vous intéresser. Ils sont en libre consultation en mairie aux horaires d'ouverture : mardi et jeudi de 13H30 à 17H30 ; vendredi de 9H00 à 11H45 et de 14H00 à 16H30. Vous pourrez, entre autre, feuilleter la carte communale, le projet de labellisation de village de caractère.



Les différentes taxes restent inchangées.

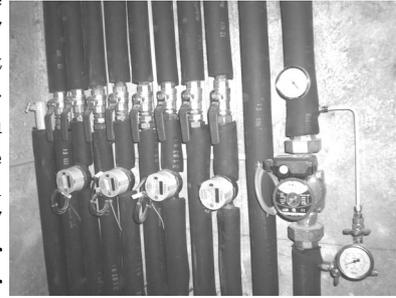
Les projets

Ils sont nombreux ! On ne sait pas vraiment par quel bout commencé. Tout est intéressant voir indispensable, voir même prioritaire !!! Alors on va tenter, au cours de ce mandat, de répondre à tout l'indispensable, le prioritaire et l'intéressant mais pour les miracles, il faudra peut-être prévoir un délai supplémentaire !!!

Nous livrons ci après la liste des idées et volontés sans ordre pour l'instant :

- L'eau : les difficultés d'approvisionnement en eau sur la commune de le Monestier sont à étudier de prêt et rapidement.
- Les maisons vides : à plus ou moins long terme, la pérennité de ces habitations est remise en question.
- L'installation de nouveaux habitants : Où ? Comment ? Pourquoi ?...
- L'aménagement de l'espace au dessus de la salle : Des gîtes ? Des appartements ? Autre ?
- Comment mettre en valeur l'ancien bâtiment du Monastère et que faire de celui construit après guerre pour accueillir les scolaires ?

- La chaufferie communale : 17 personnes ont répondu positivement au questionnaire d'évaluation des besoins. 17 personnes sur 60 inscrits sur les listes, cela représente 28% des habitants qui seraient intéressés par un raccordement à la chaufferie communale.
- Construire un local technique approprié et peut-être aussi un garage pour le nouveau camion qui va bientôt arriver !!!
- Réfléchir à l'aménagement d'un espace accueillant, au relais, pour profiter et mettre en valeur la vue sur la vallée.
- La circulation piétonne dans le village : comment aménager un circuit qui en ferait le tour ?
- Les sentiers : comment les baliser de façon permanente ? ...



Réseau de répartition des différents logements raccordés à la chaufferie communale de St André en Vivarais

Heureusement que tout ne reste pas à faire et ce grâce au mandat précédent qui a, entre autre :

- rénové la place du village et la mairie,
- réalisé la salle communale,
- installé la chaudière,
- enterré les fils électriques et remplacé les lampadaires,
- rénové les appartements communaux .

Et ainsi permettre à de nouvelles familles de s'installer.

« Pour les miracles, il faudra peut-être prévoir un délai supplémentaire ! »

Petites annonces

Avis de recherche :

1. La municipalité de Le Monestier recherche une personne qui serait intéressée par quelques heures de ménage, de façon ponctuelle : dans les locaux de la mairie et dans la salle communale. Se faire connaître en mairie.
2. Connaissez-vous quelqu'un qui serait intéressé par l'achat de l'ancienne étrave ?



L'amicale laïque de Villevoceance organise un marché aux fleurs sur la place de la mairie et les enfants de l'école Louis Baldi une bourse aux jouets dans la cour de l'école **Samedi 3 Mai 2008 le matin.**

